

# Journal du Lot 25<sup>c</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d° — )	2 fr. 75
» 2 <sup>e</sup> page ( — d° — )	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

Après le Congrès de Toulouse, il est devenu inévitable que les radicaux se séparent du parti S.F.I.O. que Léon Blum dirige vers sa ruine où il ne doit pas entraîner la République.

Si la politique est l'art des réalisations, M. Léon Blum ne sera jamais un homme politique. Lui, il parle, il écrit, il critique. Aux autres d'agir. Ce contorsionnisme de l'esprit a la passion de la controverse à perte de vue pourvu qu'elle reste sur le plan idéologique. Comme ces scolastiques moyennâgeux qui disputaient avec acharnement sur des subtilités théologiques qu'ils n'avaient aucun moyen de résoudre, c'est un stérile et un impuissant !

Les risques de l'action répugnent à Léon Blum autant que le contact avec la foule grossière et brutale. Tandis que ces joutes verbales lui sont une gymnastique cérébrale à laquelle il se livre pour le plaisir du tour d'adresse, pour faire des exercices d'assouplissement intellectuel comme d'autres font de l'assouplissement physique.

Au Congrès de Toulouse, on l'a vu jouer avec les difficultés et serpenter à travers les obstacles, évoluant entre les fractions rivales comme Don Juan entre les deux servantes, trompant les uns, dupant les autres, tout cela avec la souplesse féline et griffue d'un chat qui circule sur une étagère branlante et hérissée de bibelots fragiles sans en briser un seul. Comme virtuose acrobatique, il n'y a pas un jongleur japonais, il n'y a pas un équilibriste chinois, il n'y a pas un prestidigitateur, il n'y a pas un homme-caoutchouc qui soit capable de faire mieux.

Mais pour aboutir à quoi d'utile, de bienfaisant et de positif ?... A rien. Tout cela n'est qu'illusion et jonglerie. Littéralement, le résultat de tout ce beau travail équivaut à zéro...

Et c'est un comble, vraiment, que ce dilettante au cœur sec, sans idéal et sans grandeur, ce coupeur de cheveux en quatre ait la prétention de représenter, de diriger et de soulever des masses. Il est comique de voir cet homme, que le peuple dégoûte, se faire le champion du peuple et prêcher la Révolution, lui que le moindre rumeur populaire ferait tomber en pâmoison.

Dissocier, disséquer, dissoudre, désagréger, ruiner, voilà son lot. Il n'y a d'élément actif en lui que pour empêcher et pour détruire. Et si les laïcs camarades qui l'écoutent veulent réellement la Révolution, ils se feront sages de ne pas attendre pour la faire qu'il se mette à leur tête... On le voit très bien jouant le rôle de satrape, de loin, de haut, caché aux regards de la foule et protégé contre son sale contact. Mais c'est à la condition que cette foule lui aura d'abord conquis sa satrapie.

Seulement, nous autres qui ne sommes pas ses dupes, nous savons très bien ce qui attendrait le bon peuple de France le jour où les fines mains blanches de Léon Blum tiendraient le pouvoir que lui auraient remis les mains calleuses des prolétaires. D'ailleurs, à ce même congrès de Toulouse, nous en avons été prévenus par ce délégué du Var, rude enfant des montagnes, qui ne sait pas l'art des hypocrites périphrases si bien pratiqué par Léon Blum : « Prenez le pouvoir, s'est-il écrié, et nous changerons les chefs de la police, de l'armée, de la magistrature ; nous saisirons toutes les valeurs et nous supprimerons la li- berté de la presse... »

Et après celle-là, toutes les autres ! Voilà un programme ! Voilà, exprimée par cet homme à l'esprit sans détour, la pensée réelle de ce parti qui nous joue la comédie de protester contre les menaces fascistes et de se poser en défenseur des « libertés publiques » que son premier soin serait de supprimer complètement s'il arrivait au pouvoir.

C'est une des plus dégoûtantes hypocries de ce temps que d'entendre des marxistes dénoncer les périls de la dictature, alors que la dictature est le premier et peut-être le seul article de la doctrine sur lequel ils

soient tous d'accord. On finira bien tout de même par s'apercevoir qu'ils n'ont rien de commun ni dans l'esprit ni dans le cœur avec le vieux socialisme français et que, malgré leur comique prétention de représenter des idées d'avant-garde, les S.F.I.O. sont en réalité le plus rétrograde, le plus retardataire et le plus momifié de tous les partis. Leur « doctrine » est un rabâchage de formules sur le sens desquelles ils ne peuvent même pas réussir à s'entendre, comme le prouvent les ahurissants rappels à l'orthodoxie que M. Lebas n'a cessé de lancer aux orateurs du Congrès de Toulouse : « Mais non, camarade, « Marx n'a jamais dit ça ! — Mais ça n'est pas vrai !... Vous n'y comprenez rien ! Vous travestissez la pensée de Marx... »

La pensée de Marx, formulée aux environs de 1850, voilà où en sont ces hommes de progrès, ces hommes d'avenir ! Je vous dis que ce parti constitue aujourd'hui une vieilleries tout au plus bonne à figurer dans les vitrines d'un musée entre les vertèbres pétrifiées des grands mammoth antédiluviens et les haches en silex de l'âge quaternaire. Dans leur aveuglement sénile, ils ne voient pas les faits les plus énormes ou ils se refusent à en tenir le moindre compte. C'est ainsi que l'échec universel de l'Internationale n'a pas changé un mot de leur formule... Il n'y a plus d'Internationale, mais ça ne fait rien, ils continuent quand même à faire de l'Internationalisme.

Les radicaux ne doivent plus et ne peuvent plus associer leur action à celle de ce parti dont la liquidation est commencée et dont ils n'auraient à attendre, demain comme hier, que lâchage et trahison. On n'a peut-être pas assez remarqué l'argumentation jésuitique et tartuffarde par laquelle, au Congrès de Toulouse, Léon Blum a expliqué et excusé le vote de son groupe en faveur du dernier cabinet Daladier. Accusé d'avoir soutenu ce ministère capitaliste et bourgeois, Léon Blum répondit que le 6 février, les S.F.I.O. n'ont pas voté pour le cabinet, mais contre les manifestants. Ce n'était pas, dit-il, un vote de confiance, mais de combat.

C'est clair ! Aussitôt, la manifestation étouffée, les S.F.I.O. auraient repris l'opposition acharnée qui nous avait valu six chutes ministérielles successives et nous aurions vu continuer la lamentable histoire de ces vingt mois maudits pendant lesquels Léon Blum et son parti ont fait plus de mal à la République que tous ses ennemis en 60 ans.

Et maintenant, concluez !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

## Paysages et publicité

Dans la séance du 7 mars 1924, le Sénat a adopté une proposition de loi tendant à réglementer l'emploi des affiches dites « panneaux-réclames » et de la publicité murale. Il s'agissait d'interdire formellement, dans tous les centres de tourisme et les stations climatiques ou hydrominérales, l'apposition de ces immenses placards à la gloire du fameux apéritif, du pneu qui use la route ou du meuble du célèbre mercant qu'il suffit d'essayer pour ne pas l'adopter. Cette excellente loi prévoyait, également, le droit pour les maires de protéger leurs communes contre cette décoration indésirable, d'en réglementer la forme ou d'en limiter du moins l'importance. Elle était, enfin, des sanctions pénales sévères contre les contrevenants.

Un peu plus de dix ans se sont écoulés depuis lors. La Chambre qui a d'autres interpellations à jeter et qui, sans doute, ne veut faire aucune peine même légère, aux organismes publicitaires qui connaissent l'art du tir de barrage en face des projets inquiétants, la Chambre a fait la sourde oreille à tel point que, l'an dernier, le président de la Haute Assemblée a cru devoir lui exprimer quelque étonnement de son nullisme et rappeler l'affaire à son attention.

Pourtant, de nouveaux mois ont passé sans rien changer aux choses. La proposition de loi dort toujours dans les cartons du Palais Bourbon et la réclame aux moyens les plus grossiers continue de déshonorer nos villes et nos campagnes, au désespoir des gens de goût dont il reste encore un grand nombre, quoi qu'on en dise. Il faut croire que les arguments en faveur de cet enlaidissement systématique de nos sites ont su

## Informations

### Les Garibaldiens à Paris

La cérémonie d'inauguration du monument érigé à la mémoire des garibaldiens de l'Argonne et des volontaires italiens dans l'armée française, morts pour la France, a eu lieu dimanche matin, à 10 h., au cimetière du Père-Lachaise.

Ce monument, qui est l'œuvre du sculpteur Cappabianca, représente la République agenouillée devant un héros expirant. C'est un admirable morceau de sculpture. Il s'élève à proximité du monument commémoratif élevé à la mémoire des soldats belges dans la partie nord de la nécropole.

Cette manifestation franco-italienne s'est déroulée en présence du représentant de M. Albert Lebrun, président de la République, et de l'ambassadeur d'Italie en France, représentant le roi Victor-Emmanuel III.

Des discours ont été prononcés par le capitaine garibaldien Marabini, Pinelli, vice-président du Conseil municipal de Paris, Cimplucio, vice-président de l'Association des anciens combattants italiens, Henry Bérenger, président du Comité France-Italie, sénateur, Rivollet, ministre des pensions.

### La Conférence navale

Le gouvernement japonais a décidé d'adopter une attitude assez énergique à l'égard des conversations préliminaires à la Conférence navale de 1935 et est fermement opposé à ce qu'on aborde en cours de ces conversations les problèmes d'Extrême-Orient, considérant que ce serait le meilleur moyen de compliquer ces conversations et d'en compromettre le résultat.

Quant au siège de la Conférence, le Japon serait opposé au choix de Londres ou de Genève, sans même parler de Washington, et serait d'avis que la Conférence se tienne à Paris.

### Belgique et Allemagne

D'après le « West Deutscher Beobachter », trois obus tirés au camp belge d'Elsenberg, proche de la frontière allemande, à un kilomètre environ de celle-ci, à proximité immédiate de bûchers allemands. Deux obus ont fait explosion ; l'autre s'est enfoncé dans le sol. Personne n'a été blessé.

Le président du gouvernement d'Aix-la-Chapelle a prié le commandant du camp belge de prendre des dispositions pour éviter le retour de faits de ce genre.

### En Espagne

Plus d'un million de paysans espagnols menacés de se mettre en grève le 5 juin.

Ils ont pris cette décision pour protester contre les bas-salaire dans l'agriculture et la non-application des lois ouvrières à leur égard.

La situation est assez sérieuse dans la campagne espagnole. Beaucoup de villages sont menacés de famine. Les enfants subissent de grandes privations, et en certains districts les hommes travaillent uniquement pour la nourriture sans toucher aucun salaire.

### En Roumanie

Dans Bucarest, dont toutes les avenues sont pavées en l'honneur des édiles parisiens en visite officielle, l'écho des événements politiques s'est brusquement apaisé.

La trêve de la Pentecôte roumaine convaincra ces messieurs du Parlement puisque la consigne s'offre, chaque jour davantage, de laisser poser partout, à tort et à travers, et chaque jour davantage, et jusque sur les sites classés et les monuments historiques des panneaux, des piliers, des pancartes où la recherche de la laideur atteint généralement son but.

Le Touring-Club de France, les Syndicats d'initiative, les associations artistiques ne cessent de protester auprès des pouvoirs publics. C'est en vain qu'ils signalent des exemples plus choquants que d'autres, on ne leur répond qu'en en fournissant de nouveaux. Et nul ne peut obtenir même l'application rigoureuse de la loi du 20 avril 1910 qui constitue un semblant de protection contre le vandalisme de la publicité.

Notre malheureux pays, déjà saccagé par les ravageurs des forêts, saboté par une architecture dont le sol-disant modernisme est une excuse insuffisante à des constructions pitoyables, n'avait pas besoin qu'on sacrifiât la beauté de ses provinces et de la pittoresque de ses cités aux intérêts égoïstes du plus bas mercantilisme. Celui-ci peut trouver ailleurs un champ d'action qui lui sera ouvert sans limites.

Souhaitons que nos députés daignent, enfin, porter les yeux sur cette question dont l'importance est indéniable, surtout à l'heure où, en face de l'étranger qui s'applique à accaparer les touristes, il importe plus que jamais de mettre en valeur la splendeur incomparable de nos paysages. Daniel BRICE.

contribue encore à accentuer l'impression d'accalmie. Les efforts faits pour rapprocher le plus possible les thèses du roi et du premier ministre dont la brusque opposition a dégénéré, vendredi et samedi, en un lourd malaise politique, continuent.

Mais le public ignore et c'est dans la coïncidence que de divers côtés on les poursuit. Les journaux consacrent aux événements des pages entières.

### L'état de l'amiral Togo désespéré

Le ministère de la marine annonce que l'amiral Heihachiro-Togo, qui démissionna l'escadre russe pendant la guerre russo-japonaise, il y a exactement vingt-neuf ans, est dans un état désespéré.

L'amiral Togo, qui est âgé de 87 ans, souffre d'un cancer de la gorge. Depuis septembre dernier, et pour la première fois depuis 1905, il n'a pu participer aux cérémonies de l'anniversaire de la victoire.

### EN PEU DE MOTS...

— Dimanche, non loin de Lipostey (Landes), un autocar a heurté un poteau télégraphique, a été renversé par la violence du choc et a pris feu. 13 voyageurs ont été carbonisés ; il y a 4 blessés. L'incendie a gagné la forêt.

— Dimanche, à 5 h. 10, les aviateurs Codos et Rossi, à bord du « Joseph-le-Brix » ont quitté le Bourget pour atteindre la Californie par-dessus l'Océan et le continent américain. C'est le raid pour la conquête du record du monde de distance en ligne droite. La distance de Paris à San-Diago est de 9.600 kilomètres.

— L'aviateur Arnoux s'est adjudgé la Coupe Deutsch de la Meurthe, volant les 2.000 kilomètres en 5 heures 8 minutes 31 secondes, avec moyenne horaire de 389 kilomètres.

— A l'âge de 47 ans, est décédé à Merville, M. Richard Calesse, ouvrier métallurgiste, père de 17 enfants dont 9 au-dessous de 13 ans. Il y a 1 an et demi, le Président de la République avait été le parrain du plus jeune et le cardinal Liénard de Lille, était allé le baptiser.

## NOS ÉCHOS

### L'humour britannique.

Le capitaine Eden, le plus élégant de tous les sous-secrétaires d'Etat et même des ministres, possède un violon d'Ingres et il adore, en petit comité, raconter des histoires irlandaises.

Voici les trois dernières qu'il se plaisait, cette semaine, à conter dans les couloirs de la S.D.N. : Silas, un vieux marchand de moutons irlandais, vient toucher à Dublin un chèque. Jamais de sa vie, il n'a connu pareille monnaie. La caissière lui remet aussitôt l'argent.

Méfiant devant une pareille facilité, le vieux paysan vérifie la somme deux fois, trois fois...

— Eh bien ! demande la caissière ironique, vous avez bien votre compte ?

— Oui, répondit Silas avec un geste de méfiance, oui... mais tout juste.

Dans une usine de Manchester, le directeur du personnel demande à un ouvrier qui arrive à l'atelier avec une heure de retard : — Ah ça ! Mon ami, d'où venez-vous donc ?

— Moi, répond l'autre, de me faire couper les cheveux !

— Pendant vos heures de travail ?

— Et l'autre, avec une bonne foi admirable : — Est-ce qu'ils ne poussaient pas pendant mes heures de travail ?

Et voici la troisième : Le roi nègre de Burma vient visiter son école qu'à Portstown gouverne la sœur Mrs Marck, avec autorité. Les illettes sont en train de faire des paquets aux superbes nœuds roses.

— Qu'est ceci ? demanda Sa Majesté. — Des petits cadeaux, Sir, que nos élèves envoient à notre chère reine Mary pour son anniversaire.

— Mais pourquoi, Mrs Marck, ne célébrez-vous pas aussi mon anniversaire ?

— Nous serions très heureuses de fêter votre anniversaire si Votre Majesté voulait bien nous donner la date bénie de sa naissance !

— Le mardi, Mrs Marck, dit le roi, tous les mardis... Le vrai noir et le faux.

Diagne mort, il nous reste, à la Chambre, un « bronze », M. Monnerville — que les congressistes de Clermont s'obstinaient inégalement à prendre pour Darius — et un noir, M. Gratien Candace. Mais Diagne prétendait que M. Candace n'était qu'un faux noir, d'une race médiocre et, pour tout dire, civilisée. Pour sa propre supériorité, il usait d'un argument irréfutable : — Mon grand-père mangeait le sien ! Le député du Sénégal plaisantait

## CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Crise de Librairie — Livres curieux — De Gilles de Rais à Guillaume Apollinaire, par Fernand Fleuret — En lisant les Lettres choisies de D. H. Lawrence.

On parle d'une crise de librairie et l'on ne fait guère rien de très sérieux pour remédier aux conséquences certaines de cette crise dans la vie spirituelle de notre pays.

Le public ne lit pas, dit-on. N'en soyons point surpris. Une publicité excessive a si bien prôné tant d'ouvrages sans valeur que la dite publicité en devient aujourd'hui à peu près inopérante. D'autre part, le maintien prolongé du livre à 12 et 15 francs ne correspond plus aux possibilités d'achat des classes sociales qui lisent encore, a établi une certaine désaffection pour les inédits vendus à ce prix. Je sais bien qu'on essaie de créer des séries à 5 fr. et à 6 fr. les unes actuellement spécialisées dans le roman policier ou pornographique ; les autres, simples rééditions, qui pourraient être heureuses, si elles n'avaient à subir la concurrence redoutable des séries à 3 fr. et 3 fr. 50 dont la présentation devient excellente quand elle adopte un format plus commode que le format carré.

D'autre part, la bande qui sollicite l'acheteur fut peut-être dans ses débuts, par son bref et suggestif appel une trouvaille commerciale, mais d'y découvrir, se répétant, à peu près la même, l'attention fumeuse ; amour, désamour, réamour, étreinte, passion, contrainte, qui correspond peu ou prou à l'esprit du texte, l'action attractive de la dite bande s'est considérablement atténuée.

Enfin, il faut bien le reconnaître aussi — et je ne suis pas le seul à faire cette remarque qui est déjà l'objet d'un bel article de Fortunat Strowski dans le *Quotidien* — les bibliothèques scolaires, point de départ du goût des bonnes lectures si elles ne sont guère l'objet des préoccupations universitaires, ne trouvent peut-être pas un renouvellement intéressant pour leurs fonds dans les maisons spéciales d'édition. Notez que les véritables et bons écrivains pour la jeunesse n'ont pas été du tout soutenus. Aujourd'hui quand nos écoliers, pourvus d'un budget modeste, veulent lire, ils ne trouvent, à leur portée, que la littérature, plus que quelconque et si peu française, de mauvais petits hebdomadaires dont l'imagerie pitoyable et souvent odieuse correspond à l'insanité d'un texte ridicule pour ne pas dire plus.

Que sont devenus ces bons petits journaux du siècle dernier : *Le Petit Français illustré*, *L'Écolier français illustré*, *Mon Journal*, *Le journal de la jeunesse*, le magazine de chez Hetzel, etc. etc. ? Il est certain que l'enfant ne prend, ne peut pas prendre ainsi le goût des bonnes et belles lectures. Quant à l'adolescence, l'intensité de la vie sportive l'éloigne presque complètement d'un sérieux effort intellectuel. Ne nous étonnons donc pas si, par la suite, la lecture n'est plus, pour l'homme, l'agréable passe-temps qui comble les heures de repos. Sans vouloir jouer au prophète de malheur, je ne puis m'empêcher de craindre que si, à ce point de départ, une sérieuse réaction ne se produit pas, nous n'ayons avant peu à subir dans une aggravation de la crise de librairie — les tristes effets d'un état de choses plus fâcheux qu'on ne croit.

Et cependant, les livres abondent et les éditions les meilleures ne sont pas toutes de Paris. La province s'en mêle et sa note, assez souvent originale, nous révèle qu'un pas sérieux est fait, dans une voie un peu nouvelle. Nous reviendrons prochainement sur ce sujet qui peut et doit intéresser nos lecteurs.

En attendant, prenons, dans le tas, parmi les ouvrages que j'ai récemment lus.

Voici une œuvre remarquable de Fernand Fleuret, *De Gilles de Rais à Guillaume Apollinaire* (1), série d'études intéressantes autant qu'originales. Fer-

(1) Éditions du Mercure de France.

d'ailleurs très volontiers sur son... teint, et affectait grand joie à conter des histoires noires.

— En 1931, disait-il, j'étais sous-secrétaire aux Colonies. Chaque fois que j'allais à l'Exposition de Vincennes un certain gardien de la porte d'honneur arrêtait mon chauffeur et, pour laisser passer la voiture, réclamait mes papiers.

« La quatrième fois, je m'impatiente. Je montre une carte d'identité, puis je demande : « Me reconnaissez-vous, maintenant ? »

Et le sous-secrétaire riait de toutes ses dents en rapportant la réponse que lui fit le gardien :

nand Fleuret est, du reste, un érudit et un critique qui a fait ses preuves. C'est surtout un érudit d'une espèce particulière qui s'abreuve aux meilleures sources et mêle son ironie, parfois assez caustique, à la finesse naturelle d'un esprit en continuel éveil. C'est un poète subtil pouvant aussi bien se rattacher à la Renaissance de Ronsard qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, libre d'allure et de pensée, plaisant à souhait et satiriste joyeux dont les traits précis ne portent jamais à faux. Au demeurant, le meilleur garçon qui soit, mais, comme il le dit, ici, dans sa délicieuse description des *Passages* de son aïeul Dominique Fleuret, en lui « le sang normand domine avec son mépris des morales, des règles et des lois ». Il y paraît, je le confesse dans plus d'un de ses ouvrages et c'est là le piquant même de ce dernier livre qui commence par une sorte de révision sérieuse du procès de Gilles de Rais. Il faut évidemment des preuves et non de simples hypothèses pour démolir cette légende du plus horrible des forçats que l'histoire criminelle ait enregistrés.

Fernand Fleuret les a patiemment recherchées, ces preuves ; il les a comparées, confrontées avec une logique serrée, une volonté basée sur la conviction de leur valeur documentaire pour ruiner dans ses moindres détails le procès même de l'Inquisition. Après avoir suivi toute sa précieuse argumentation, sa réfutation des arguments historiques de l'abbé Bossard semble ne plus devoir laisser de doute quant à l'odieuse machination de l'évêque Jean de Maistre et de Jean V. intéressés à la ruine dudit maréchal. Pour Fernand Fleuret, le procès de Gilles de Rais, peut-être par son esprit tendanciel, rapproché de celui de Jeanne d'Arc, Gilles de Rais, maréchal, qui combattit l'Anglais aux côtés de Jeanne et se révéla excellent tacticien, fut dans son temps surtout un artiste, un poète, une sorte de mage féru d'alchimie et pas du tout un satyre et un criminel. La thèse nouvelle est en tous les cas bien présentée, bien défendue et laisse l'impression qu'elle a été préalablement l'objet d'un fameux travail de compilation attentive, intelligente et méthodique.

J'ai particulièrement goûté dans ce livre la très juste défense de Ronsard, le rappel de la vie aventureuse du poète galérien Pierre-Corneille Blésbois. Et combien prenantes ces pages sur Coustances, la Florence normande, sur Péret que Fleuret appelle le plus grand poète moderne de sa province, sur Remy de Gourmont « le plus attrayant sophiste de son temps ». J'ai beaucoup aimé ses souvenirs personnels sur Guillaume Apollinaire : leur sincérité émue autant que leur pittoresque m'ont ennuie de tant de pauvres histoires que, de temps à autre, quelque écrivain, en mal de copie, réédite au sujet d'Apollinaire dont il ignore même et l'hérésie et les *Alcools*.

On a mené, chez nous, l'an dernier, grand bruit autour de la traduction du roman le D-H. Lawrence : *L'Amant de lady Chatterley*, livre plutôt étrange et infiniment triste, car à travers ces pages, outrageusement osées, le sens véritable, voulu par l'auteur échappa à la grande masse de ses lecteurs et surtout de ses lectrices lesquels n'y virent que le côté trouble ou si vous voulez troublant d'une chronique fameusement scandaleuse. Il est certain, comme l'a si bien dit René Lalou, dans sa parfaite préface de la traduction du premier roman de D-H. Lawrence, *Le serpent à plumes* (2) qu'il y a, dans tous les livres de Lawrence, « une générosité de l'élan qui les entraîne » et « l'irrésistible impulsion qu'ils nous communiquent dépassant les cadres étroits du réalisme, de l'amoralisme ou du freudisme ».

Serge BARRANX.

Lire la suite en deuxième page

(2) Éditions Stock.

— Oui. Mais qu'est-ce que je ferai s'il arrive un autre nègre

La vraie raison.

Nous devons ce mot de Forain au prince Michel Cantucuzène, qui le contait, avenue Montaigne, au cours d'une réception mondaine.

On s'étonnait devant Forain qu'un de ses amis ne se décidât point à épouser une vieille maîtresse avec qui il vivait depuis plus de vingt ans. Alors Forain :

— Il n'épouse pas sa maîtresse pour n'avoir pas à en chercher une autre. LE LISEUR.

# Chronique du Lot

## CHRONIQUE LITTÉRAIRE

**Crise de Librairie. — Livres curieux.**  
— De Gilles de Rais à Guillaume Apollinaire, par Fernand Fleuret.  
— En lisant les Lettres choisies de D. H. Lawrence.

Suite de l'article de 1<sup>er</sup> page

Du reste, il faut se reporter aux étonnements presque naïfs de l'auteur, dans ses lettres de 1929, au sujet de l'accusation d'obscénité qui accable en ce moment en Angleterre l'Amant de lady Chatterley. Cette accusation de perversité l'émue si bien que, dans la préface de l'édition populaire de ce livre, préface qu'on peut considérer comme son suprême message puisqu'il mourut peu après, Lawrence écrit ceci : « La vie n'est supportable que quand le corps et l'esprit sont en harmonie, qu'un équilibre naturel s'établit entre eux et que chacun des deux a pour l'autre un respect naturel ».

Il est donc intéressant de retrouver l'écrivain anglais à travers les Lettres choisies (3), traduites par Thérèse Aubray. Je conseille la lecture attentive de la remarquable introduction de Aldous Huxley. On peut dire que ce dernier — dégagant, surtout l'artiste de l'écrivain anglais, — a fait preuve, mieux que d'une parfaite amitié compréhensive, d'un sens critique profond, précieux à retenir pour la vraie connaissance de l'esprit étranger et du caractère très spécial de Lawrence. Après cette introduction, la portée de ses lettres bien choisies ne peut nous échapper. Ces deux volumes de correspondances diverses, variables selon les jours, les événements, les circonstances qui se rattachent à la vie intime ou tout l'attrait d'un roman vécu, où l'être, — qui se dévoile librement à nous, — palpable, vibre, se réjouit à la façon d'un enfant et souffre à la manière d'un homme qui aurait, dans une existence en partie double ou triple, les aspects multiples d'une personnalité morale parfois et souvent assez anarchiste dans ses révoltes, et par ailleurs si tendre dans un besoin de régularité curieuse et émouvante.

Ecoutez ce sage conseil qu'il adresse en 1925 à Dorothy Brett : « Demeurez donc sous votre arbre ou au coin de votre feu, et tachez, tachez, tachez d'acquiescer à une véritable bonté, une intégrité... Tachez d'être entière et non pas cette chose divisée que tous les hommes détestent, même moi. Tachez de retrouver votre intégrité : tout est là. Alors, l'amitié devient possible dans la bienveillance du cœur ».

Le 2 mars 1930, à l'âge de 46 ans, D. H. Lawrence, vagabond impénitent, s'éteint sur la Côte d'Azur, à Venise où il est enterré.

Serge BARRANX.

(3) Plon éditeur.

## Semaine Automobile du Touring-Club dans le Quercy

Suivant la formule qui a eu, l'an dernier, un très grand succès en Vivarais le Touring-Club de France organise cette année, du 19 au 25 juillet, une semaine automobile dans le Quercy et les confins du Périgord, région riche en trésors archéologiques, en curiosités naturelles et en produits réputés.

Il s'agit de grouper, dans un centre d'un incontestable intérêt touristique, un certain nombre d'automobilistes, non pour la rapide visite d'une ville, mais pour un séjour plus prolongé.

Le principe adopté étant celui de la liberté de manœuvre pour chacun, le programme de cette concentration comporte, comme seules obligations, le séjour en un point central et, pour chaque jour, le déjeuner en commun dans un endroit fixé d'avance et renommé aussi bien pour le pittoresque de son site que pour l'excellence de sa cuisine et de ses vins. Pas d'itinéraire fixe, libre à chacun de se rendre au déjeuner par le chemin qui lui convient le mieux.

Alvignac-Miers, station thermale à quelques kilomètres de Rocamadour et du fameux Gouffre de Padirac, a été choisie comme point central de cette « Semaine dans le Quercy » et les déjeuners en commun auront lieu successivement à Excideuil, Montpazier, St-Privat, Saint-Céré, Entraygues, Cahors.

A cette promenade touristique, d'un attrait exceptionnel, peuvent prendre part tous les automobilistes, qu'ils soient membres ou non du Touring-Club de France. Pour les inscriptions, dont le nombre est limité, s'adresser, jusqu'au 30 juin, au Siège social de l'Association, 65, avenue de la Grande-Armée, Paris 16<sup>e</sup>.

**PALAIS des FÊTES**  
MERCREDI 30 — JEUDI 31 MAI  
SAMEDI 2 — DIMANCHE 3 JUIN  
(en soirée à 20 heures 45)  
DIMANCHE (matinée à 14 h. 35)  
Une interprétation de premier ordre  
ARNAUDY et Suzanne RISSLER  
DANS

**DIRECT AU CŒUR**  
Scénario et dialogue de Marcel Pagnol  
et de Paul Nivoix

## Les excédents de blé de la récolte 1933

La Direction des Services Agricoles nous communique :

La loi du 17 mars 1934 a fixé à 131 fr. 50 le quintal le prix de tous les excédents de blé de la récolte 1933 régulièrement reportés.

Le décret et le cahier des charges du 17 mai (publiés au Journal Officiel du 18 mai), la circulaire du Ministre aux Directeurs des Services Agricoles du 16 mai indiquent les conditions dans lesquelles le report pourra être organisé.

Les blés existant encore à la culture et dont les détenteurs ne prévoient pas l'écoulement ou la consommation avant le 15 juillet pourront bénéficier de ce cours de faveur s'ils sont régulièrement reportés.

Tous les groupements agricoles régulièrement constitués (Coopératives, Syndicats, Comices, Mutualités, Caisses de Crédit Agricole) peuvent être admis à faire du report.

Des dispositions spéciales sont prévues pour le report en meunerie et pour le négoce. Nous n'indiquons que les dispositions concernant le report par les agriculteurs.

Les agriculteurs ont à remplir un engagement de report, à joindre le récépissé de déclaration de blé faite à leur mairie en mai et remettre ces pièces à leur groupement agricole qui se charge de cette organisation. Le groupement ne pourra recevoir de nouveaux engagements après le 8 juin car il doit envoyer son état à la Direction des Services Agricoles avant le 9 juin.

Les groupements agricoles auxquels les agriculteurs ne manqueront pas de s'adresser ont reçu tous les renseignements nécessaires sur les formalités à remplir. Si des omissions ont pu se produire dans l'envoi de cette documentation ils peuvent la réclamer au Directeur des Services Agricoles.

Il y a lieu de faire verser à chaque adhérent une somme de 1 fr. par quintal métrique de blé reporté pour frais d'administration et de contrôle.

Le blé reporté devra être de la récolte de 1933, de bonne qualité, saine, loyale et marchande. Il doit être conservé par son détenteur ou emmagasiné dans le magasin d'une coopérative de stockage s'il en existe. Son écoulement sera assuré au cours de la campagne 1934-1935 par l'obligation d'achat d'un certain pourcentage de ces blés qui sera imposé aux minotiers à partir du 1<sup>er</sup> août prochain.

Afin d'éviter des offres massives et d'assurer un écoulement régulier, un échelonnement de ventes sera prévu par décret du Ministre de l'Agriculture. Les agriculteurs et les groupements reporteurs acceptent de se soumettre par avance à cet échelonnement et à ces conditions.

Les groupements doivent donc être à même d'imposer à leurs adhérents une date pour la vente des blés reportés. Les quantités à vendre devront être réparties par le règlement intérieur du groupement, de façon que la quantité globale figurant au contrat soit rigoureusement échelonnée.

Les groupements ayant souscrit un contrat de report prennent en outre l'engagement de contrôler chez leurs adhérents l'existence du stock avant le 16 juillet 1934.

Nous insistons enfin sur le fait que les blés de la récolte 1933 qui n'auraient pas fait l'objet de contrat de report ne pourront bénéficier du prix de 131 fr. 50.

## Crédit Agricole

Les sociétaires de la Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel de Cahors sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, le 1<sup>er</sup> juin 1934, à 11 heures du matin, au siège social, 24, rue Président-Wilson.

L'Assemblée convoquée pour le 14 avril n'ayant pu délibérer valablement, faute de quorum, l'Assemblée du 1<sup>er</sup> juin délibérera quel que soit le nombre des sociétaires présents ou représentés.

Ordre du jour : Rapport du Conseil d'Administration ; rapport du Commissaire aux Comptes ; approbation des comptes de l'exercice écoulé et fixation de l'intérêt des parts ; renouvellement du Conseil d'Administration ; nomination des commissaires aux Comptes. — Le Conseil d'Administration.

## EDEN

MERCREDI — JEUDI — SAMEDI  
ET DIMANCHE (en soirée à 21 heures)  
Dimanche (matinée)

Deux grands films parlants français  
**BELLE NUIT**

Comédie sentimentale

AVEC  
Lily DAMITA

ET  
Harold LLOYD

**Silence... on tourne**

le film le plus comique de l'année

AVEC  
Harold LLOYD

Salle réfrigérée, 100.000 mètres cubes d'air frais pendant la séance.

## Société des Etudes du Lot

Sous la conduite de M. Eugène Grangé, la Société des Etudes du Lot fera, le jeudi 7 juin, sa sortie annuelle. A cette occasion, les Sociétaires et Amis sont conviés à venir visiter deux châteaux du Haut-Quercy, qui ont acquis, chacun par leurs caractères architectoniques une renommée qui a dépassé depuis longtemps le cadre de la province : *Montal et Castelnaud*.

La visite du premier se fera sous la direction de M. l'Abbé Bergougnoux, curé des Récollets, qui a eu la bonne fortune d'assister à la reconstitution, pierre par pierre, de ce magnifique château renaissance, cruellement mutilé au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et dont la finesse des sculptures est si remarquable que l'on ne conçoit ce débordement de richesses qu'en disant que Montal est le château de deux amoureux qui ont fixé leur tendresse dans la pierre.

M. H. Ramet, premier président honoraire de la Cour d'appel de Toulouse, présentera avec sa compétence d'historien de Castelnaud, la forteresse du XII<sup>e</sup> siècle, dont les propriétaires s'intitulaient jadis « les Seconds barons chrétiens » et que Napoléon III songea un moment à restaurer tant l'ensemble de ses constructions était complet et imposant.

Cette sortie qui comprendra en plus de ces visites : deux réceptions, la remise d'une luxueuse brochure-souvenir, un déjeuner délicat à St-Céré, une visite aux grottes mystérieuses de Presque... s'annonce comme l'une des plus intéressantes de celles effectuées jusqu'à ce jour par la Société des Etudes.

Les personnes qui désirent y prendre part sont instamment priées de se faire inscrire sans retard et d'adresser leur adhésion à M. le Secrétaire général de la Société des Etudes du Lot, à Cahors (Lot), car, passé le 3 juin, aucune inscription ne sera admise.

Le rendez-vous aura lieu place Galdemar (place de la Halle) et le départ est prévu pour 7 h. 15 précises. Le prix de l'excursion a déjà été indiqué.

Le Bureau.

## CHAMBRE D'AGRICULTURE

Voici le texte des vœux présentés par M. Capmas et adoptés par la Chambre d'Agriculture du Lot :

1<sup>o</sup> « Considérant que, depuis la gelée du 23 avril 1933, plus d'un an s'est écoulé sans que la moindre indemnité ait été accordée aux victimes de cette calamité sans précédent, que c'est peut-être la première fois qu'une aide aussi urgente a été attendue,

« Adresse son plus pressant appel aux Pouvoirs publics afin que les engagements de l'Etat envers les Agriculteurs soient enfin réalisés et les sinistrés convenablement secourus.

2<sup>o</sup> « Considérant que, sous l'impulsion vigoureuse des Services agricoles, la culture fruitière est maintenant assez développée pour suffire à nos besoins nationaux,

« Emet le vœu : qu'elle soit efficacement protégée contre la concurrence étrangère qui menace de ruiner, à bref délai, la production française.

3<sup>o</sup> « Considérant que les vins de cru sont insuffisamment protégés par la pièce de régie actuelle, puisqu'il suffit d'écrire à la main la garantie d'origine,

« Demande : la création d'un acquit d'une couleur spéciale avec vignette bien apparente permettant ainsi d'éviter à l'avenir une fraude nuisible au consommateur et au producteur. »

**Collision mortelle de motos**  
Dimanche soir, vers 8 h., M. Langles, propriétaire à Lauzès, suivait à motocyclette la route du Célé. A l'embranchement de la route du Célé à Sauliac, arriva une moto pilotée par M. Ségala, 22 ans, cantonnier à Sauliac. Une collision se produisit. Elle fut d'une grande violence. Les deux motocyclistes furent précipités sur le sol.

Des habitants accoururent et les relevèrent. M. Ségala fut transporté chez lui où il reçut les soins de M. le docteur Couzy, puis des docteurs Mendailles et de Nazaris, mais tous les soins furent inutiles. M. Ségala décéda peu après.

M. Langles a reçu des contusions sur le corps et à la figure. Son état est grave, mais non désespéré. C'est le quatrième accident mortel de moto qui s'est produit dans la commune de Sauliac.

**Educations physiques**  
Aux examens du Certificat d'aptitude d'enseignement d'éducation physique ont été reçus : Mlles Lasfar-gas et Foissac.

**Incendie de bois**  
Un incendie a éclaté lundi, dans les bois en bordure de la route du Célé, entre Vers et Guillot. Les secours furent organisés par M. Ferret, adjoint au maire, et l'incendie fut rapidement maîtrisé. Un hectare et demi environ a été détruit.

## CAHORS

### Incendie aux Tuileries

Il détruit, dans des conditions suspectes, une maison contenant un atelier de charonnage et de carrosserie.

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 2 heures du matin, le chien de M. Andrieu, propriétaire aux Tuileries, hameau de Cahors, se mit à hurler. Son maître, craignant l'intrusion de quelques malfaiteurs, se leva et parcourut les abords de sa demeure.

Alors, il vit des flammes jaillir sur la toiture d'une maison voisine, située en bordure de la route nationale et où était installé un atelier de charonnage. Cet immeuble appartient à M. Bonnet, retraité, qui habite aux environs et qui l'avait loué à M. Rocca, charron.

Rapidement, M. Andrieu réveilla les voisins et prévint M. Bonnet, propriétaire de l'immeuble. Quant à M. Rocca, dont le domicile est situé à quelque distance de ses ateliers, il était absent ce soir-là.

Pendant que M. Andrieu et les voisins s'efforçaient aux premiers secours, M. Souillet, fils du propriétaire de l'hôtel des Ambassadeurs, passait en auto. Il se chargea d'aviser la police et les pompiers de Cahors, ce qu'il fit avec la plus grande hâte.

Et vers deux heures et demie, la sirène de l'Hôtel-de-Ville lançait ses appels dans la nuit.

Sous le commandement de M. Missoulet, capitaine, la compagnie des sapeurs-pompiers, se rendit sur les lieux, où elle prit toutes les dispositions que requérait la situation. Il ne pouvait plus être question de sauver l'immeuble que l'incendie, favorisé par les matériaux inflammables, avait déjà presque détruit. Mais il fallait préserver une maison voisine et empêcher l'incendie de gagner les bois tout proches.

Et nous devons rendre hommage, non seulement à la rapidité avec laquelle nos pompiers sont arrivés sur les lieux du sinistre, mais encore à la promptitude qu'ils ont déployée pour le circonscire et le combattre. Ils ont eu l'occasion d'utiliser pour la première fois le nouvel outillage dont la municipalité les a pourvus et on a pu en apprécier la valeur. En quelques instants, les décombres fumants étaient noyés et tout danger d'extension était écarté. Il n'est que juste de faire ces constatations et d'y ajouter les félicitations qu'elles comportent.

Quant aux pertes, il y a l'immeuble, que l'on peut considérer comme détruit, mais qui est assuré. Il y a aussi les marchandises et le matériel de carrosserie et de charonnage appartenant à M. Rocca, ainsi qu'une torpède remisée dans les ateliers. Elles sont évaluées, en gros, à 50.000 francs.

M. Solinac, commissaire de police, qui se trouvait un des premiers sur les lieux de l'incendie, a commencé aussitôt son enquête sur les causes. Les témoins ne croient pas à un accident. Ils ont été frappés par la rapidité avec laquelle les flammes ont gagné tout l'immeuble.

M. Rocca, entendu dans la journée, affirme être victime d'une malveillance qu'il attribue à quelqu'un qui lui en voulait.

Plusieurs personnes déclarent avoir remarqué, dans la soirée de samedi, un individu rôdant aux abords de la maison... L'enquête continue.

**Un diminutif est un indice de familiarité et de sympathie... Tous les automobilistes qui emploient la SPI-DOLEINE se félicitent de leur choix et l'appellent amicalement, la**

**Spido**  
l'huile de sécurité pour autos et motos  
Docteur en droit

Nous apprenons avec plaisir que notre jeune et distingué compatriote, M. Robert Barreau, fils de M. Gustave Barreau, chef de bureau au ministère des Finances, vient de soutenir avec succès sa thèse de docteur en droit devant la Faculté de Paris. Le sujet de la thèse était le suivant : « Le Syndicalisme en Espagne ». M. Robert Barreau a obtenu la mention « bien » et les félicitations du jury.

Nous adressons nos vives félicitations au jeune docteur qui est un ancien élève du lycée Gambetta.

**Employés de Commerce**  
Ce soir, mardi, 29 mai, à 20 h. 30, à la Bourse du Travail, Assemblée générale du Syndicat des Employés de Commerce. Ordre du jour important. — Le Bureau.

**Entre deux rames de wagons**  
M. Delpuch, cantonnier en gare de Cahors, était sur les voies de garage, lundi soir, vers 5 heures, et voulait traverser la voie. Pris entre deux rames de wagons, il a été fortement contusionné. Il a été transporté à l'hôpital de Cahors, où son état a été jugé grave.

**AVENIR CADURCIEN**  
Programme du vendredi 1<sup>er</sup> juin, Allées Fénelon, à 21 h. :

1. C'est lui (P.R.), Delbecq ; — 2. Aubade (Polka pour piston et trompette), Margot, Solistes : MM. Mercier et Lafargue ; — 3. Mamzelle Nitouche (fantaisie sur l'opérette d'Hervé), Solistes : piston, M. Mercier ; bugle, M. Rougier ; — 4. Airs de ma blonde (défilé avec tambours et clairons), Margot ; — 5. Une heure de bal.

## Chez les boulangers

Voici la lettre que M. P. Sosson, inspecteur départemental du travail, nous adresse en réponse à la protestation des patrons boulangers :

« Brive, le 27 mai 1934.  
« Monsieur le Directeur,

« J'ai lu avec quelque surprise la protestation des patrons boulangers de la ville de Cahors, dans votre honorable journal.

« Bien qu'ayant pour règle de ne jamais répondre aux polémiques de presse, je tiens cette fois à y déroger dans l'intérêt même de mon service, car le Public étant directement saisi, j'estime qu'il est de mon devoir de lui faire connaître que l'inspection du travail n'a pas l'habitude de brimer qui que ce soit en général et les boulangers de Cahors en particulier.

« Saisi en août 1932 d'une plainte par l'intermédiaire de M. le Préfet du Lot, concernant les conditions du travail de nuit dans les boulangeries de Cahors, je me suis immédiatement mis en rapport avec les syndicats patronal et ouvrier de cette ville.

« Pour aller rapidement au but, j'ai convoqué, le 2 septembre 1932, à une réunion commune, et avec leur assentiment préalable, les syndicats patronal et ouvrier. Plus des 3/4 des membres de chaque syndicat, dont les deux présidents, étaient présents.

« Au cours de cette réunion, qui fut, en tous points, fort courtoise, les patrons exposèrent que l'arrêté préfectoral qui imposait la fermeture du lundi, désorganiserait la fabrication et que, pour pallier à cet arrêt d'un jour de la semaine sans nuire au public, il serait nécessaire d'obtenir une certaine dérogation. Les ouvriers acceptèrent et je donnai mon accord sous réserve de l'agrément de mon Administration.

« Cet agrément fut donné quatre jours après, et je prévins les intéressés immédiatement par lettre. Les patrons boulangers, d'accord avec leurs ouvriers, avaient obtenu tout ce qu'ils demandaient.

« Les mercredi, jeudi, vendredi et samedi de chaque semaine, le travail ne devait pas commencer avant quatre heures du matin.

« Je ne crois pas qu'un seul des intéressés puisse loyalement contester un seul mot de ce que je viens d'exposer.

« Alors, de quoi viennent-ils se plaindre aujourd'hui ? Est-ce que je n'ai pas toujours scrupuleusement respecté l'accord conclu en ma présence ? J'ai fait tout mon possible auprès de mon Administration pour faire accepter tout ce qui était demandé par les patrons que j'avais conciliés avec leurs ouvriers, voilà la vérité tout entière.

« Les patrons prétendent maintenant qu'il leur est impossible de donner satisfaction à la clientèle en commençant à quatre heures du matin. Mais alors, pourquoi ont-ils accepté cette heure pour quatre jours de la semaine lors de la réunion intersyndicale ? Il est tout de même difficile de faire croire au public qu'ils ont attendu le 2 septembre 1932 pour s'apercevoir de cela !

« Il est facile de venir dire qu'ailleurs, notamment dans la résidence de l'inspecteur du travail, la loi sur le travail de nuit dans les boulangeries n'est pas appliquée. Outre que le procédé est peu élégant vis-à-vis de collègues patrons, il n'apporte aucun commencement de preuve d'une pareille affirmation.

« Tandis que les procès-verbaux que j'ai dressés à Cahors sont véritablement des preuves de manquements à la parole donnée à la suite d'un accord librement consenti...

« Et je continuerai à en dresser en vertu des fonctions qui m'ont été confiées, lesquelles consistent à faire respecter la Loi et les contrats collectifs, sans parti-pris aucun, mais aussi sans craintes et sans faiblesses.

« Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments respectueux et sincères.

Sosson.  
**VÊTEMENTS**  
**CONCHON-QUINETTE**

Place Galdemar, CAHORS  
Une Quinzaine  
pour les Travailleurs  
de la Ville et de la Campagne  
Du 26 mai au 15 juin

la Société des « VÊTEMENTS CONCHON-QUINETTE », fera bénéficier d'un

**RABAIS DE 15 %**  
les acheteurs de Vêtements de travail en tous genres :

Combinaisons, vestes et pantalons bleus, noirs et blancs, en Longotte, Satin, Croisé, Toile métis et pur fil.

Pantalons, gilets et vestons velours.

Chemises croisées et tennis fantaisie, kaki, bleu.

Pull-overs, avec ou sans manches, blanc et fantaisie.

A VENDRE

**Plants de tabac**  
(Paraguay et Nijkerk)  
Bons à planter de suite  
S'adresser : M. BRUNET  
à CABESSUT-CAHORS (Lot)

## NETTOYAGE DES TROTTOIRS ET DES CANIVEAUX

Le Service de la voirie municipale a repris, pour la saison d'été, le système d'irrigation des caniveaux de nos rues. La ville a été divisée en secteurs ; à chacun est attribué un jour de la semaine où les bouches d'eau et les bornes-fontaines seront largement ouvertes de 14 h. à 16 h.

Les bouches d'arrosage fonctionneront :

Le lundi, secteur n° 1 : limité par la place des Consuls, la rue de la Barre, la place Thiers et la rue Emile-Zola.

Le mardi, secteur n° 2 : limité par le boulevard Gambetta, la place Lafayette, la rue St-Barthélémy, la rue des Soubirous, la rue du Château du Roi, le quai de Regourd, la rue du Pont Neuf et la rue du Portail-Alban.

Le mercredi, secteur n° 3 : limité par le boulevard Gambetta, la rue du Portail-Alban, la rue du Pont Neuf, le quai Champollion, la place et la rue St-Urcisse et la rue Georges-Clemenceau.

Le jeudi, secteur n° 4 : limité par le boulevard Gambetta, la rue Georges-Clemenceau, la rue et la place St-Urcisse, le quai Ségur-d'Aguesseau, et le Cours Vaxis.

Le vendredi, secteur n° 5 : limité par le boulevard Gambetta, les allées Fénelon, la rue St-Géry, le Lot.

Le samedi, secteur n° 6 : limité par le boulevard Gambetta, les allées Fénelon, la rue St-Géry, le Lot et la rue Joachim-Murat.

Le dimanche, secteur n° 7 : limité par le boulevard Gambetta, la rue Joachim-Murat, l'avenue du Nord et la place Thiers.

Aux heures d'ouverture des bouches d'eau, un cantonnier sera chargé de nettoyer le caniveau.

Il est fait appel à la bonne volonté des propriétaires et des commerçants pour balayer et arroser les trottoirs et la rue au droit de leur immeuble, ceci représentant l'effort individuel nécessaire dans l'intérêt de tous, au maintien, pendant la saison chaude, d'une bonne hygiène et d'une bonne tenue de notre ville.

## Chaussures « Georges »

32, Boulevard Gambetta, CAHORS  
A L'OCCASION DE LA FOIRE  
1 Lot de pantoufles à 3 francs  
Articles à 5 et 10 francs

Belle série souliers blancs et emboutis toutes pointures à 25 francs

Il est dangereux de vendre ce qui ne vous appartient pas

Samedi, un cycliste pénétrait dans la caserne et demandait à manger. Il engagea la conversation avec le sergent Salaun, du 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais, auquel il proposa de vendre sa bicyclette pour la somme de 200 fr.

Le sergent Salaun comprit que ce visiteur ne devait pas être bien recommandable. Il avisa le commissaire de police et le cycliste fut conduit au commissariat, où il fut interrogé.

Il déclara se nommer Jean Lourenço, né en 1910 à Saguier-Castelo (Portugal). Il affirma être propriétaire de la bicyclette qu'il aurait achetée, dit-il, chez M. Fourgous, marchand de cycles à Agen.

M. Solinac téléphona à son collègue d'Agen qui se rendit chez M. Fourgous. Celui-ci déclara n'avoir vendu aucun cycle de la marque du vélo de Lourenço. Malgré ce démenti, Lourenço persista à déclarer qu'il avait acheté chez le même marchand un vélo pour la somme de 750 fr., à la date du 26 mars.

Mais l'interrogatoire de Lourenço permit de faire connaître que le Portugais avait subi 5 condamnations, pour vol de bicyclette, pour vols d'effets et pour vol d'une somme de 150 francs. En outre, il a subi deux condamnations pour infraction à l'arrêté d'expulsion.

Lourenço a été conduit et écroué à la prison de Cahors, sous l'inculpation d'infraction à un arrêté d'expulsion.

**Avis aux baigneurs**  
Rappel d'arrêté municipal. — Le maire de Cahors croit devoir rappeler à ses administrés que les prescriptions de l'arrêté municipal en date du 5 juillet 1927 relatives à la baignade sont toujours en vigueur, notamment en ce qui concerne le respect de la décence dans la tenue.

Il rappelle également qu'il est formellement interdit de se baigner dans la rivière du Lot et dans l'étendue de la ville de Cahors, en d'autres points que ceux désignés ci-dessous : 1<sup>o</sup> A l'endroit habituel, près de l'île de Cabessut ; 2<sup>o</sup> A Saint-Georges, entre l'île et le barrage de Saint-Georges, rive gauche.

**Nécrologie**  
Nous avons appris avec regret la mort de M. Jean-Pierre Rouelle, décédé à l'âge de 69 ans. C'était un excellent travailleur qui était très estimé par tous ceux qui le connaissaient. Ses obsèques ont été célébrées, dimanche, au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous adressons à Mme Rouelle, à Mme et M. Cayrac, sa fille et son gendre, employé à l'imprimerie du « Journal du Lot », à la famille, nos sincères condoléances.

**Obsèques**  
Lundi matin, ont été célébrées les obsèques de M. Marcel Marty, contrôleur principal des contributions directes à Paris.

Une nombreuse assistance a suivi le char funéraire, qui était recouvert de superbes couronnes. Au cimetière, M. le Directeur des Contributions directes, et M. Mazellé, contrôleur des Contributions à Figeac, ont adressé, en termes émus, le dernier adieu au regretté disparu. Nous renouvelons à la famille nos sincères condoléances.

## GRAND CONCOURS BOULISTE A CAHORS

Un très intéressant concours bouliste aura lieu, le 3 juin, à Cahors, sur le bouloir idéal de la place des Mobilis.

Voici le règlement de ce concours, pour lequel le sympathique pionnier du Sport-Boules compte sur la présence de nombreuses quadrettes tarn-et-garonnaises.

On sait que les clubs de la F.B.T.G. ont été cordialement invités à rendre visite, le 3 juin, aux excellents champions de la Boule cadurcienne: Métral, Sénac, Mottaz, Mercadier, Combrouse, Lagarde, Teil, Teysseire, etc.

Conditions du concours. — Le règlement de l'U.N.F.B. sera seul appliqué. La licence de 1934 sera exigée.

Programme du concours. — A 8 h. (heure légale), tirage au sort, place des Mobilis. Les quadrettes absentes peuvent se faire représenter. A 9 heures, ouverture du concours, qui sera interrompu de 12 à 14 h.

Championnat. — Engagement, 20 fr. par quadrette.

Première partie, prix: 20 fr.; deuxième partie: 30 fr.; troisième partie: 50 fr.; quatrième partie: 70 fr.; cinquième partie: 160 fr., dont 30 fr. aux sous-champions.

Consolation. — Engagement, 10 fr. par quadrette.

Première partie, prix: 10 fr.; deuxième partie: 20 fr.; troisième partie: 30 fr.; quatrième partie: 50 fr.

Les quadrettes gagnantes d'office ne sont pas primées. La société se réserve le droit de modifier les prix si le nombre des quadrettes n'est pas atteint.

Le concours se fera en un seul jour et se terminera à la lumière, s'il y a lieu.

Les parties se joueront en 13 points, les demi-finales en 15 et la finale en 18.

Concours de tir et de pointage. — Dotes de nombreux prix. La liste des prix sera affichée le jour du concours.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 31 mai, dernier délai, chez M. Mottaz, président, rue des Thèmes, Cahors.

### La Boule Cadurcienne

Tous les membres actifs de la Boule cadurcienne sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu jeudi soir, 31 mai, à 8 h. 1/2, à l'Estaminet du Café Tivoli.

Dernières dispositions à prendre pour le concours.

## AVIS AUX TRANSPORTEURS DU LOT

Une réunion se tiendra, à Cahors, le 1<sup>er</sup> juin, à 14 heures, au café de Bordeaux (1<sup>er</sup> étage), en vue de la création d'un syndicat pour la défense des intérêts des transporteurs, dans le cadre du décret-loi du 17 avril 1934.

## A PARIS

### Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)

Métro: Saint-Paul

PARIS (2<sup>e</sup>)

TOUT LE DERNIER CONFORT

SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

CHAMBRES A UN LIT

de 15 à 24 francs par jour

FLOIRAC

(Originaire du Lot)

Propriétaire

Téléphone

ARCHIVES 60-92

Hôtel recommandé par le

Journal du Lot

### Arrondissement de Cahors

#### Catus

Nécrologie. — Samedi, 26 mai, ont eu lieu, à Catus, les obsèques de Mme Pierre Mourguès, décédée après une longue et terrible maladie. Devenue notre compatriote depuis moins de 2 ans par son mariage, Mme Mourguès n'avait que 21 ans. Son caractère affable, sa grâce et sa jeunesse lui avaient attiré la sympathie de tous ceux qui la connaissaient et que sa mort a profondément émus.

Nous prions M. Pierre Mourguès et sa mère, ainsi que les autres membres de la famille, d'agréer l'expression de nos condoléances attristées.

Voilà un bon travailleur, un homme de bien, qui aura été utile à son pays et à son prochain.

Prochaine foire, le 12 juin.

#### Albas

Nos compatriotes. — A la coupe Deutsch de la Meurthe, qui s'est disputée dimanche, en présence du Président de la République, notre sympathique compatriote, M. Albert Monville s'est classé troisième par une belle performance qui lui a permis de porter la vitesse horaire de son appareil à 337 km. 230 à l'heure.

Sur huit aviateurs, dont sept français et un anglais, qui avaient pris le départ, trois seulement ont pu terminer la course, ce qui en accuse la sérieuse difficulté, surtout si l'on songe que l'as Delmotte, qui avait déjà battu le record du monde jeudi dernier, a dû abandonner la compétition.

M. Albert Monville, chef pilote du Club de Sidi-bel-Abbès, vient d'ajouter une belle page à ses états de services déjà si brillants.

Nous interprétons l'enthousiasme de toute la population en lui adressant les plus chaleureuses félicitations.

Ajoutons que les parents de M. Albert Monville sont propriétaires à Albas et qu'ils habitent à Bordeaux une partie de l'année. Nous ne saurions manquer de les associer à nos félicitations.

D'autre part, on nous assure que notre aviateur doit honorer de sa présence l'inauguration du terrain de Labéraudie. Si cette nouvelle se confirme, nombreux seront ses amis qui iront lui apporter leurs sympathies.

Nécrologie. — Nous apprenons le décès, à l'âge de 70 ans et à la suite

d'une assez longue maladie, de M. Dellard, propriétaire à la Rivière-Haute, et père de Mlle Dellard, sage-femme. Nous adressons à toute la famille nos bien sincères condoléances.

#### Montcuq

Grave accident. — Samedi matin, 26 mai, Louis Boyé, âgé de 30 ans, domicilié à Caminell, Commune de Lebrail, est tombé du haut d'un grand ormeau, au sommet duquel était juché un nid de pies qu'il voulait détruire. Une branche ayant cédé sous ses pieds, le malheureux est tombé lourdement d'une hauteur de 6 à 7 mètres sur le côté gauche et serait resté longtemps immobile au pied de l'arbre si deux de ses voisins, témoins de l'accident, ne l'avaient transporté à son domicile.

Appelé à la hâte, le docteur Buéli a constaté une fracture de la partie supérieure du fémur et à cause de la gravité de l'accident, a fait transporter Louis Boyé à l'hôpital de Cahors.

Foire du 8 mai. — Foire de minime importance qui n'a pris un peu de développement que dans l'après-midi.

Pendant la saison où nous sommes les travaux des champs retenant les cultivateurs chez eux, il en résulte que nos foires de juin à août sont généralement assez faibles, et elles ne reprendront leur activité qu'à partir du mois d'août.

Les divers marchés, par contre, étaient copieusement approvisionnés et l'emplacement réservé aux marchands forains était bien occupé.

Quelques transactions ont été effectuées.

Cours qui ont été pratiqués: marché aux bestiaux: bœufs de travail, 1<sup>er</sup> choix, 4.500 fr.; 2<sup>e</sup> choix, de 3.500 à 4.000 fr.; vaches, de 3.000 à 4.000 fr.; génisses, de 2.500 à 3.000 fr.; taureillons, de 2.000 à 2.500 fr., le tout la paire; bœufs pour la boucherie, de 160 à 180 fr.; vaches, de 140 à 160 fr., le tout les 50 kilos; veaux, de 5 à 6 fr.; chevreaux, 4 francs; agneaux, de 4 à 5 fr.; moutons et brebis, 4 fr.; porcs pour la charcuterie, 4 fr., le tout le kilo; porcelets d'élevage, de 180 à 250 fr., pièce suivant la grosseur.

Marché à la volaille: poulets de grain, 6 fr.; poulets, 4 fr. 50; poules 4 fr.; dindons, 3 fr. 50; lapins, 2 fr., le tout le demi-kilo; pintades, 40 fr.; canards, 30 fr.; pigeons, de 5 à 7 fr., le tout la paire; œufs, 2 francs 50 la douzaine, hausse de 0 fr. 25 sur les derniers cours; oisons, de 30, 40 à 50 fr.; canards mûlards, de 18 à 22 fr.; canards communs, de 8 à 10 fr., le tout la paire.

Marché au jardinage. Choux à planter, 1 fr.; oignons, 1 fr. 50; poireaux, 2 fr., le tout le paquet; tomates, 1 fr. 50; aubergines, 2 fr., le tout la douzaine; betteraves, 2 fr. 50 le cent; salades diverses, 1 fr., le paquet; choux pommes, de 0 fr. 50 à 1 fr.; salades diverses, de 0 fr. 25 à 0 fr. 50, le tout la pièce; carottes, de 0 fr. 50 à 1 fr.; oignons blancs, de 0 fr. 25 à 1 fr.; radis roses, 0 fr. 25; navets, 1 fr., le tout le paquet; poireaux nouveaux, 1 fr. la douzaine.

Premiers: pois, en gros, 30 fr. les 50 kilos; au détail, 1 fr.; fèves, 1 fr.; cerises, de 2 à 3 fr.; fraises, de 4 à 5 francs, le tout le kilo; artichauts, de 1 à 1 fr. 25 pièce.

Halle aux grains, pas d'apport.

La prochaine foire aura lieu le samedi 16 juin. — J. P.

### Arrondissement de Gourdon

#### Biars

Obsèques. — Vendredi, ont été célébrées les obsèques de Mme Chazou, femme de M. Chazou, maire de notre commune, qui fut victime de l'accident d'auto que nous avons relaté dans notre précédent numéro. Une foule considérable venue de toutes les communes du canton a suivi le char funéraire de la regrettable disparue et a témoigné de vives sympathies à M. Chazou, à la famille si cruellement éprouvée, auxquels nous adressons nos bien vives et sincères condoléances.

Renouvelons à la famille nos sincères condoléances.

Conseil de révision. — Neuf jeunes gens de notre commune se sont présentés devant le conseil de révision, le 25 mai, à Vayrac; sept ont été reconnus bons pour le service armé, ce sont: Izorche, Planche, Labrunie, Soustre, Gouzou, Devès, Louradour; un ajourné: Mazière, et un réformé: Léobard, pendant qu'il mettait du foin dans la grange. Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une foule considérable qui a suivi le convoi funéraire au cimetière où M. le docteur Cambornac, maire de Salviac, a adressé, en termes émus, le dernier adieu au regretté disparu.

Notre renouvelons à la famille nos sincères condoléances.

Bétail. — Neuf jeunes gens de notre commune se sont présentés devant le conseil de révision, le 25 mai, à Vayrac; sept ont été reconnus bons pour le service armé, ce sont: Izorche, Planche, Labrunie, Soustre, Gouzou, Devès, Louradour; un ajourné: Mazière, et un réformé: Léobard, pendant qu'il mettait du foin dans la grange. Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une foule considérable qui a suivi le convoi funéraire au cimetière où M. le docteur Cambornac, maire de Salviac, a adressé, en termes émus, le dernier adieu au regretté disparu.

Notre renouvelons à la famille nos sincères condoléances.

Conseil de révision. — Neuf jeunes gens de notre commune se sont présentés devant le conseil de révision, le 25 mai, à Vayrac; sept ont été reconnus bons pour le service armé, ce sont: Izorche, Planche, Labrunie, Soustre, Gouzou, Devès, Louradour; un ajourné: Mazière, et un réformé: Léobard, pendant qu'il mettait du foin dans la grange. Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une foule considérable qui a suivi le convoi funéraire au cimetière où M. le docteur Cambornac, maire de Salviac, a adressé, en termes émus, le dernier adieu au regretté disparu.

Notre renouvelons à la famille nos sincères condoléances.

Conseil de révision. — Neuf jeunes gens de notre commune se sont présentés devant le conseil de révision, le 25 mai, à Vayrac; sept ont été reconnus bons pour le service armé, ce sont: Izorche, Planche, Labrunie, Soustre, Gouzou, Devès, Louradour; un ajourné: Mazière, et un réformé: Léobard, pendant qu'il mettait du foin dans la grange. Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une foule considérable qui a suivi le convoi funéraire au cimetière où M. le docteur Cambornac, maire de Salviac, a adressé, en termes émus, le dernier adieu au regretté disparu.

Notre renouvelons à la famille nos sincères condoléances.

Conseil de révision. — Neuf jeunes gens de notre commune se sont présentés devant le conseil de révision, le 25 mai, à Vayrac; sept ont été reconnus bons pour le service armé, ce sont: Izorche, Planche, Labrunie, Soustre, Gouzou, Devès, Louradour; un ajourné: Mazière, et un réformé: Léobard, pendant qu'il mettait du foin dans la grange. Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une foule considérable qui a suivi le convoi funéraire au cimetière où M. le docteur Cambornac, maire de Salviac, a adressé, en termes émus, le dernier adieu au regretté disparu.

Notre renouvelons à la famille nos sincères condoléances.

Conseil de révision. — Neuf jeunes gens de notre commune se sont présentés devant le conseil de révision, le 25 mai, à Vayrac; sept ont été reconnus bons pour le service armé, ce sont: Izorche, Planche, Labrunie, Soustre, Gouzou, Devès, Louradour; un ajourné: Mazière, et un réformé: Léobard, pendant qu'il mettait du foin dans la grange. Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une foule considérable qui a suivi le convoi funéraire au cimetière où M. le docteur Cambornac, maire de Salviac, a adressé, en termes émus, le dernier adieu au regretté disparu.

Notre renouvelons à la famille nos sincères condoléances.

Conseil de révision. — Neuf jeunes gens de notre commune se sont présentés devant le conseil de révision, le 25 mai, à Vayrac; sept ont été reconnus bons pour le service armé, ce sont: Izorche, Planche, Labrunie, Soustre, Gouzou, Devès, Louradour; un ajourné: Mazière, et un réformé: Léobard, pendant qu'il mettait du foin dans la grange. Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une foule considérable qui a suivi le convoi funéraire au cimetière où M. le docteur Cambornac, maire de Salviac, a adressé, en termes émus, le dernier adieu au regretté disparu.

Notre renouvelons à la famille nos sincères condoléances.

Conseil de révision. — Neuf jeunes gens de notre commune se sont présentés devant le conseil de révision, le 25 mai, à Vayrac; sept ont été reconnus bons pour le service armé, ce sont: Izorche, Planche, Labrunie, Soustre, Gouzou, Devès, Louradour; un ajourné: Mazière, et un réformé: Léobard, pendant qu'il mettait du foin dans la grange. Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une foule considérable qui a suivi le convoi funéraire au cimetière où M. le docteur Cambornac, maire de Salviac, a adressé, en termes émus, le dernier adieu au regretté disparu.

Notre renouvelons à la famille nos sincères condoléances.

Conseil de révision. — Neuf jeunes gens de notre commune se sont présentés devant le conseil de révision, le 25 mai, à Vayrac; sept ont été reconnus bons pour le service armé, ce sont: Izorche, Planche, Labrunie, Soustre, Gouzou, Devès, Louradour; un ajourné: Mazière, et un réformé: Léobard, pendant qu'il mettait du foin dans la grange. Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une foule considérable qui a suivi le convoi funéraire au cimetière où M. le docteur Cambornac, maire de Salviac, a adressé, en termes émus, le dernier adieu au regretté disparu.

Notre renouvelons à la famille nos sincères condoléances.

Conseil de révision. — Neuf jeunes gens de notre commune se sont présentés devant le conseil de révision, le 25 mai, à Vayrac; sept ont été reconnus bons pour le service armé, ce sont: Izorche, Planche, Labrunie, Soustre, Gouzou, Devès, Louradour; un ajourné: Mazière, et un réformé: Léobard, pendant qu'il mettait du foin dans la grange. Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une foule considérable qui a suivi le convoi funéraire au cimetière où M. le docteur Cambornac, maire de Salviac, a adressé, en termes émus, le dernier adieu au regretté disparu.

Notre renouvelons à la famille nos sincères condoléances.

Conseil de révision. — Neuf jeunes gens de notre commune se sont présentés devant le conseil de révision, le 25 mai, à Vayrac; sept ont été reconnus bons pour le service armé, ce sont: Izorche, Planche, Labrunie, Soustre, Gouzou, Devès, Louradour; un ajourné: Mazière, et un réformé: Léobard, pendant qu'il mettait du foin dans la grange. Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une foule considérable qui a suivi le convoi funéraire au cimetière où M. le docteur Cambornac, maire de Salviac, a adressé, en termes émus, le dernier adieu au regretté disparu.

Notre renouvelons à la famille nos sincères condoléances.

Conseil de révision. — Neuf jeunes gens de notre commune se sont présentés devant le conseil de révision, le 25 mai, à Vayrac; sept ont été reconnus bons pour le service armé, ce sont: Izorche, Planche, Labrunie, Soustre, Gouzou, Devès, Louradour; un ajourné: Mazière, et un réformé: Léobard, pendant qu'il mettait du foin dans la grange. Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une foule considérable qui a suivi le convoi funéraire au cimetière où M. le docteur Cambornac, maire de Salviac, a adressé, en termes émus, le dernier adieu au regretté disparu.

Notre renouvelons à la famille nos sincères condoléances.

Conseil de révision. — Neuf jeunes gens de notre commune se sont présentés devant le conseil de révision, le 25 mai, à Vayrac; sept ont été reconnus bons pour le service armé, ce sont: Izorche, Planche, Labrunie, Soustre, Gouzou, Devès, Louradour; un ajourné: Mazière, et un réformé: Léobard, pendant qu'il mettait du foin dans la grange. Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une foule considérable qui a suivi le convoi funéraire au cimetière où M. le docteur Cambornac, maire de Salviac, a adressé, en termes émus, le dernier adieu au regretté disparu.

Notre renouvelons à la famille nos sincères condoléances.

Conseil de révision. — Neuf jeunes gens de notre commune se sont présentés devant le conseil de révision, le 25 mai, à Vayrac; sept ont été reconnus bons pour le service armé, ce sont: Izorche, Planche, Labrunie, Soustre, Gouzou, Devès, Louradour; un ajourné: Mazière, et un réformé: Léobard, pendant qu'il mettait du foin dans la grange. Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une foule considérable qui a suivi le convoi funéraire au cimetière où M. le docteur Cambornac, maire de Salviac, a adressé, en termes émus, le dernier adieu au regretté disparu.

Notre renouvelons à la famille nos sincères condoléances.

Conseil de révision. — Neuf jeunes gens de notre commune se sont présentés devant le conseil de révision, le 25 mai, à Vayrac; sept ont été reconnus bons pour le service armé, ce sont: Izorche, Planche, Labrunie, Soustre, Gouzou, Devès, Louradour; un ajourné: Mazière, et un réformé: Léobard, pendant qu'il mettait du foin dans la grange. Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une foule considérable qui a suivi le convoi funéraire au cimetière où M. le docteur Cambornac, maire de Salviac, a adressé, en termes émus, le dernier adieu au regretté disparu.

Notre renouvelons à la famille nos sincères condoléances.

Conseil de révision. — Neuf jeunes gens de notre commune se sont présentés devant le conseil de révision, le 25 mai, à Vayrac; sept ont été reconnus bons pour le service armé, ce sont: Izorche, Planche, Labrunie, Soustre, Gouzou, Devès, Louradour; un ajourné: Mazière, et un réformé: Léobard, pendant qu'il mettait du foin dans la grange. Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une foule considérable qui a suivi le convoi funéraire au cimetière où M. le docteur Cambornac, maire de Salviac, a adressé, en termes émus, le dernier adieu au regretté disparu.

Notre renouvelons à la famille nos sincères condoléances.

Conseil de révision. — Neuf jeunes gens de notre commune se sont présentés devant le conseil de révision, le 25 mai, à Vayrac; sept ont été reconnus bons pour le service armé, ce sont: Izorche, Planche, Labrunie, Soustre, Gouzou, Devès, Louradour; un ajourné: Mazière, et un réformé: Léobard, pendant qu'il mettait du foin dans la grange. Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une foule considérable qui a suivi le convoi funéraire au cimetière où M. le docteur Cambornac, maire de Salviac, a adressé, en termes émus, le dernier adieu au regretté disparu.

Notre renouvelons à la famille nos sincères condoléances.

Conseil de révision. — Neuf jeunes gens de notre commune se sont présentés devant le conseil de révision, le 25 mai, à Vayrac; sept ont été reconnus bons pour le service armé, ce sont: Izorche, Planche, Labrunie, Soustre, Gouzou, Devès, Louradour; un ajourné: Mazière, et un réformé: Léobard, pendant qu'il mettait du foin dans la grange. Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une foule considérable qui a suivi le convoi funéraire au cimetière où M. le docteur Cambornac, maire de Salviac, a adressé, en termes émus, le dernier adieu au regretté disparu.

Notre renouvelons à la famille nos sincères condoléances.

Conseil de révision. — Neuf jeunes gens de notre commune se sont présentés devant le conseil de révision, le 25 mai, à Vayrac; sept ont été reconnus bons pour le service armé, ce sont: Izorche, Planche, Labrunie, Soustre, Gouzou, Devès, Louradour; un ajourné: Mazière, et un réformé: Léobard, pendant qu'il mettait du foin dans la grange. Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une foule considérable qui a suivi le convoi funéraire au cimetière où M. le docteur Cambornac, maire de Salviac, a adressé, en termes émus, le dernier adieu au regretté disparu.

Notre renouvelons à la famille nos sincères condoléances.

Conseil de révision. — Neuf jeunes gens de notre commune se sont présentés devant le conseil de révision, le 25 mai, à Vayrac; sept ont été reconnus bons pour le service armé, ce sont: Izorche, Planche, Labrunie, Soustre, Gouzou, Devès, Louradour; un ajourné: Mazière, et un réformé: Léobard, pendant qu'il mettait du foin dans la grange. Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une foule considérable qui a suivi le convoi funéraire au cimetière où M. le docteur Cambornac, maire de Salviac, a adressé, en termes émus, le dernier adieu au regretté disparu.

Notre renouvelons à la famille nos sincères condoléances.

Conseil de révision. — Neuf jeunes gens de notre commune se sont présentés devant le conseil de révision, le 25 mai, à Vayrac; sept ont été reconnus bons pour le service armé, ce sont: Izorche, Planche, Labrunie, Soustre, Gouzou, Devès, Louradour; un ajourné: Mazière, et un réformé: Léobard, pendant qu'il mettait du foin dans la grange. Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une foule considérable qui a suivi le convoi funéraire au cimetière où M. le docteur Cambornac, maire de Salviac, a adressé, en termes émus, le dernier adieu au regretté disparu.

Notre renouvelons à la famille nos sincères condoléances.

Conseil de révision. — Neuf jeunes gens de notre commune se sont présentés devant le conseil de révision, le 25 mai, à Vayrac; sept ont été reconnus bons pour le service armé, ce sont: Izorche, Planche, Labrunie, Soustre, Gouzou, Devès, Louradour; un ajourné: Mazière, et un réformé: Léobard, pendant qu'il mettait du foin dans la grange. Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une foule considérable qui a suivi le convoi funéraire au cimetière où M. le docteur Cambornac, maire de Salviac, a adressé, en termes émus, le dernier adieu au regretté disparu.

Notre renouvelons à la famille nos sincères condoléances.

Conseil de révision. — Neuf jeunes gens de notre commune se sont présentés devant le conseil de révision, le 25 mai, à Vayrac; sept ont été reconnus bons pour le service armé, ce sont: Izorche, Planche, Labrunie, Soustre, Gouzou, Devès, Louradour; un ajourné: Mazière, et un réformé: Léobard, pendant qu'il mettait du foin dans la grange. Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une foule considérable qui a suivi le convoi funéraire au cimetière où M. le docteur Cambornac, maire de Salviac, a adressé, en termes émus, le dernier adieu au regretté disparu.

Notre renouvelons à la famille nos sincères condoléances.

Conseil de révision. — Neuf jeunes gens de notre commune se sont présentés devant le conseil de révision, le 25 mai, à Vayrac; sept ont été reconnus bons pour le service armé, ce sont: Izorche, Planche, Labrunie, Soustre, Gouzou, Devès, Louradour; un ajourné: Mazière, et un réformé: Léobard, pendant qu'il mettait du foin dans la grange. Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une foule considérable qui a suivi le convoi funéraire au cimetière où M. le docteur Cambornac, maire de Salviac, a adressé, en termes émus, le dernier adieu au regretté disparu.

Notre renouvelons à la famille nos sincères condoléances.

Conseil de révision. — Neuf jeunes gens de notre commune se sont présentés devant le conseil de révision, le 25 mai, à Vayrac; sept ont été reconnus bons pour le service armé, ce sont: Izorche, Planche, Labrunie, Soustre, Gouzou, Devès, Louradour; un ajourné: Mazière, et un réformé: Léobard, pendant qu'il mettait du foin dans la grange. Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une foule considérable qui a suivi le convoi funéraire au cimetière où M. le docteur Cambornac, maire de Salviac, a adressé, en termes émus, le dernier adieu au regretté disparu.

Notre renouvelons à la famille nos sincères condoléances.

Conseil de révision. — Neuf jeunes gens de notre commune se sont présentés devant le conseil de révision, le 25 mai, à Vayrac; sept ont été reconnus bons pour le service armé, ce sont: Izorche, Planche, Labrunie, Soustre, Gouzou, Devès, Louradour; un ajourné: Mazière, et un réformé: Léobard, pendant qu'il mettait du foin dans la grange. Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une foule considérable qui a suivi le convoi funéraire au cimetière où M. le docteur Cambornac, maire de Salviac, a adressé, en termes émus, le dernier adieu au regretté disparu.

Notre renouvelons à la famille nos sincères condoléances.

Conseil de révision. — Neuf jeunes gens de notre commune se sont présentés devant le conseil de révision, le 25 mai, à Vayrac; sept ont été reconnus bons pour le service armé, ce sont: Izorche, Planche, Labrunie, Soustre, Gouzou, Devès, Louradour; un ajourné: Mazière, et un réformé: Léobard, pendant qu'il mettait du foin dans la grange. Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une foule considérable qui a suivi le convoi funéraire au cimetière où M. le docteur Cambornac, maire de Salviac, a adressé, en termes émus, le dernier adieu au regretté disparu.

Notre renouvelons à la famille nos sincères condoléances.

Conseil de révision. — Neuf jeunes gens de notre commune se sont présentés devant le conseil de révision, le 25 mai, à Vayrac; sept ont été reconnus bons pour le service armé, ce sont: Izorche, Planche, Labrunie, Soustre, Gouzou, Devès, Louradour; un ajourné: Mazière, et un réformé: Léobard, pendant qu'il mettait du foin dans la grange. Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une foule considérable qui a suivi le convoi funéraire au cimetière où M. le docteur Cambornac, maire de Salviac, a adressé, en termes émus, le dernier adieu au regretté disparu.

Notre renouvelons à la famille nos sincères condoléances.

Conseil de révision. — Neuf jeunes gens de notre commune se sont présentés devant le conseil de révision, le 25 mai, à Vayrac; sept ont été reconnus bons pour le service armé, ce sont: Izorche, Planche, Labrunie, Soustre, Gouzou, Devès, Louradour; un ajourné: Mazière, et un réformé: Léobard, pendant qu'il mettait du foin dans la grange. Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une foule considérable qui a suivi le convoi funéraire au cimetière où M. le docteur Cambornac, maire de Salviac, a adressé, en termes émus, le dernier adieu au regretté disparu.

Notre renouvelons à la famille nos sincères condoléances.

Conseil de révision. — Neuf jeunes gens de notre commune se sont présentés devant le conseil de révision, le 25 mai, à Vayrac; sept ont été reconnus bons pour le service armé, ce sont: Izorche, Planche, Labrunie, Soustre, Gouzou, Devès, Louradour; un ajourné: Mazière, et un réformé: Léobard, pendant qu'il mettait du foin dans la grange. Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une foule considérable qui a suivi le convoi funéraire au cimetière où M. le docteur Cambornac, maire de Salviac, a adressé, en termes émus, le dernier adieu au regretté disparu.

Notre renouvelons à la famille nos sincères condoléances.

Conseil de révision. — Neuf jeunes gens de notre commune se sont présentés devant le conseil de révision, le 25 mai, à Vayrac; sept ont été reconnus bons pour le service armé, ce sont: Izorche, Planche, Labrunie, Soustre, Gouzou, Devès, Louradour; un ajourné: Mazière, et un réformé: Léobard, pendant qu'il mettait du

**GRANDE MAISON DE**  
**TEINTURE NETTOYAGE**  
de tous vêtements,  
tissus, chapeaux, etc...  
Nettoyage et remise à neuf des vêtements de cuir.  
Teintures de fourrures.  
Nettoyage d'ameublements, etc...  
ENVOI TOUTS LES SAMEDIS  
Travail soigné  
Dépôt pour Cahors :  
Madame Louis BONNET  
1, rue des Capucins

**ON DEMANDE à acheter**  
aux meilleures conditions  
**PROPRIÉTÉS** immeubles  
Châteaux, Villas, Terrains, etc., etc.  
de tous prix, genre ou importance.  
S'adresser :  
**UNION FONCIÈRE NATIONALE**  
16, Place du Havre, PARIS (8<sup>e</sup>)

**PRETS** à toutes personnes solvables à  
partir de 5.000 Francs. Avance  
aux Commerces, Indust. Agricult. Viticulture, sur fonds commerce, matériel, cheptel, récolte, warrants. Pour gérance ou rétablissement, construire. TAUX BAS. Remboursement de 1 à 20 Ans. Discretion.  
**OFFICE PARISIEN**, 26, rue Chabrol, PARIS.

**ETUDE**  
DE  
de Maître Pierre DESPRATS  
Avoué à Cahors  
rue du Portail-Alban, n° 10  
A.J. Décision du 17 décembre 1932

**JUGEMENT DE DIVORCE**  
D'un jugement par défaut rendu par le Tribunal civil de Cahors, le sept avril mil neuf cent trente-trois, enregistré et devenu définitif, rendu à la requête de dame Madeleine LAFONT, épouse du sieur Roger DESMONS, demeurant à Cahors, Impasse Catonne, et entre elle et le dit sieur Roger DESMONS précédemment demeurant à Cahors, n° 17, rue Brive, mais actuellement sans domicile ni résidence connus.  
Il appert que le divorce a été prononcé entre les époux au profit de la dame Madeleine LAFONT et aux torts et griefs de son mari.  
Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné, Cahors, le vingt-huit mai mil neuf cent trente-quatre.  
Signé : DESPRATS.

**Représentants** introduits auprès industriels, entrepreneurs, transports, — garage ; — augmentez vos bénéfices en collaborant à diffusion spécialités nouvelles intéressant l'automobile, les machines, outils, compresseurs d'air, moteurs Diesel. Adressez les demandes de renseignements avec références à M. DUREL, 15, avenue de Breteuil, PARIS.

**Bibliographie**  
**LES ANNALES**  
Les Françaises vont-elles voter ? demande Paul Allard dans les *Annales* de cette semaine. Cette enquête, très vivante, est accompagnée d'une publication extrêmement intéressante : celle des lettres de Lénine à sa mère. Le futur dictateur rouge, en sa jeunesse, fut un fils très tendre. Sa correspondance est un document humain aussi passionnant que captivant. Lisez les *Annales* (en vente partout : 2 francs). Elles sont au premier rang des revues françaises.

Lisez :  
**Vendémiaire**  
Le Plus Complet  
Le Plus Vivant  
Le Plus Indépendant  
des Grands Hebdomadaires  
Ses Echos sensationnels  
La Page des Anciens Combattants  
Ses Contes, ses Nouvelles, ses Romans  
Ses nombreuses Rubriques  
etc., etc.  
Lisez :  
**Vendémiaire**  
14 et 16 Pages  
Le N° 0, 75. Abon. un an 25 Frs

Raymond REY  
Professeur de l'Université  
Docteur ès lettres  
**La Cathédrale de Cahors**  
et les origines de l'architecture  
à coupes d'Aquitaine  
\*  
**Les Vieilles Eglises Fortifiées**  
du Midi de la France  
\*  
**L'Art Gothique**  
du Midi de la France  
Henri LAURENS, Editeur, PARIS  
En vente : A CAHORS  
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD  
LIBRAIRIE P. FRANCÉS

**VOYAGEURS DE PASSAGE**  
**A PARIS**  
Demandez aux Grands Magasins de livrer vos achats à la CONSIGNE des gares  
QUAI-D'ORSAY  
AUSTERLITZ  
PARIS-DENFERT  
Ainsi vous ne serez pas encombrés de paquets pendant votre journée parisienne  
Imp. COUESLANT (personnel intéressé)  
Le co-gérant : L. PARAZINES.

**Chemins de fer du P.-O.-Midi**  
**Transport des animaux vivants**  
Dans toutes les gares des Chemins de fer P.-O.-Midi, ouvertes au trafic des animaux vivants en grande ou en petite vitesse :  
Vous pouvez, toute l'année, expédier et charger, prendre livraison et décharger les animaux, les dimanches et jours fériés, comme les autres jours.

**Grands réseaux**  
**de Chemins de fer français**  
**Transports de bois en grume**  
Depuis le 1<sup>er</sup> février 1934 les tarifs applicables aux transports des bois en grume et des billons en bois brut sont sensiblement abaissés pour les distances allant jusqu'à 250 km. Les nouveaux prix représentent une diminution atteignant jusqu'à 37 0/0 sur les prix anciens.  
Par exemple, pour une distance de 100 km, une tonne de bois en grume payait 48 fr. 35, elle paie maintenant 30 fr. 60 ; pour 150 km, une tonne de billon en bois

brut payait 59 fr. 70, la taxe actuelle n'est plus que de 42 fr. 20.  
En outre, les réseaux ont diminué pour les bois bruts les taxes qu'ils perçoivent pour l'utilisation des grues et appareils de levage; les réductions atteignent 50 et même 75 0/0.  
Il nous a paru utile de porter à la connaissance de nos lecteurs ces améliorations qui seront certainement très appréciées par les expéditeurs de bois.

**Les bonnes relations entre la France et le Maroc**  
**au départ de Paris-Quai d'Orsay**  
1<sup>o</sup> Par Hendaye, Madrid, Algésiras et Tanger (service quotidien).  
Trains rapides (1<sup>re</sup>-2<sup>e</sup> classes et toutes classes et services de luxe quotidiens (wagons-lits, la nuit ; wagons-salons, le jour) en France et en Espagne ; service de correspondance automobile pour la traversée de Madrid ; moins de 3 heures de mer. Correspondance immédiate à Tanger par train rapide pour Fez, Rabat et Casablanca (wagons-lits 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes) avec continuation sur Marrakech.

2<sup>o</sup> Par chemin de fer Paris-Toulouse et par avion au départ de Toulouse.  
Service aérien quotidien de Toulouse pour Tanger, Rabat et Casablanca. Une nuit en chemin de fer et une journée d'avion.  
3<sup>o</sup> Par Toulouse, Port-Vendres, Oran et Taza.  
Trains rapides toutes classes : couchettes Paris-Port-Vendres-Quai avec transbordement direct du train au paquebot au wagon-lits Paris-Port-Vendres (ville). Service maritime hebdomadaire — 26 heures de mer. — Au départ d'Oran trains et service automobile directs.  
4<sup>o</sup> Par Bordeaux et Casablanca. — Service maritime hebdomadaire. Traversée en trois jours par les rapides et confortables paquebots « Meknés » et « Marrakech ».  
Pour tous renseignements s'adresser aux Agences des Réseaux de Paris à Orléans, et du Midi, 16, Boulevard des Capucines et 126, Boulevard Raspail ; à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris ; à la Gare de Paris-Quai d'Orsay ; aux principales Agences de Voyages.

# IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

**CAHORS (Lot)**

1, RUE DES CAPUCINS, 1

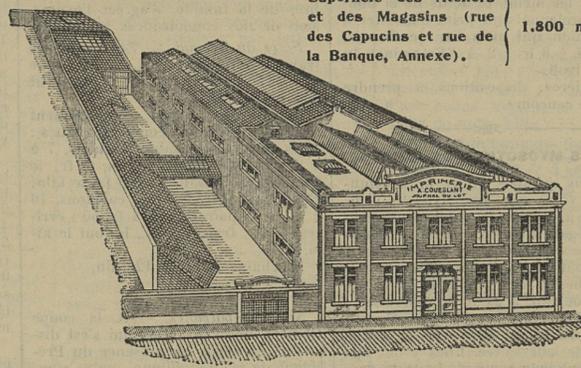
INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe).

1.800 m<sup>2</sup>

## SERVICE D'ÉTÉ 1934

De Paris à Toulouse par Cahors				De Toulouse à Paris par Cahors				De Cahors à Libos						
Exp.	Exp.	Exp.	Exp.	Exp.	Exp.	Exp.	Exp.	Exp.	Exp.	Exp.	Exp.	Exp.	Exp.	
PARIS (Orsay) dép.	10 15	19 20	20 21	10 15	19 20	20 21	10 15	6 29	14 59	18 41	6 32	9 24	14 25	18 2
PARIS (Aust.) dép.	22 46	20 44	20 32	22 46	20 44	20 32	22 46	6 43	15 14	18 55	6 42	9 31	14 32	18 9
LIMOGES (arrivé)	5 36	10 45	11 15	5 36	10 45	11 15	5 36	6 47	15 18	18 59	6 58	9 41	14 42	18 19
LIMOGES (départ)	5 43	15 57	16 27	5 43	15 57	16 27	5 43	7 9	14 49	18 26	7 9	9 48	14 49	18 26
BRIVE... (arrivé)	7 22	17 32	18 02	7 22	17 32	18 02	7 22	7 25	15 34	18 41	7 25	9 56	14 56	18 33
BRIVE... (départ)	7 33	17 43	18 13	7 33	17 43	18 13	7 33	7 39	15 41	18 48	7 39	10 9	15 9	18 46
Gignac-Cressensac	8 16	18 26	18 56	8 16	18 26	18 56	8 16	8 16	15 45	18 52	8 16	10 20	15 20	18 56
SOULLAC... dép.	8 38	18 48	19 18	8 38	18 48	19 18	8 38	8 20	15 49	19 06	8 20	10 29	15 29	19 06
CAZOULES	8 45	18 55	19 25	8 45	18 55	19 25	8 45	8 23	15 52	19 09	8 23	10 32	15 32	19 09
La Chap.-d-Mareuil	8 50	19 00	19 30	8 50	19 00	19 30	8 50	8 26	15 55	19 12	8 26	10 35	15 35	19 12
Lamothe-Fénelon	9 14	19 24	19 54	9 14	19 24	19 54	9 14	8 29	15 58	19 15	8 29	10 38	15 38	19 15
Nozac	9 14	19 24	19 54	9 14	19 24	19 54	9 14	8 32	16 01	19 18	8 32	10 41	15 41	19 18
GOURDON... dép.	9 24	19 34	20 04	9 24	19 34	20 04	9 24	8 35	16 04	19 21	8 35	10 44	15 44	19 21
Saint-Clair	9 34	19 44	20 14	9 34	19 44	20 14	9 34	8 38	16 07	19 24	8 38	10 47	15 47	19 24
Dégagnac	9 44	19 54	20 24	9 44	19 54	20 24	9 44	8 41	16 10	19 27	8 41	10 50	15 50	19 27
Thédirac-Peyrilles	9 55	20 05	20 35	9 55	20 05	20 35	9 55	8 44	16 13	19 30	8 44	10 53	15 53	19 30
Saint-Denis-Catus	10 5	20 15	20 45	10 5	20 15	20 45	10 5	8 47	16 16	19 33	8 47	10 56	15 56	19 33
Espère	10 13	20 23	20 53	10 13	20 23	20 53	10 13	8 50	16 19	19 36	8 50	10 59	15 59	19 36
CAHORS (arrivé)	10 22	20 32	21 02	10 22	20 32	21 02	10 22	8 53	16 22	19 39	8 53	11 02	16 02	19 39
CAHORS (départ)	11 59	19 20	19 50	11 59	19 20	19 50	11 59	8 56	16 25	19 42	8 56	11 05	16 05	19 42
Sept-Ponts	12 18	19 39	20 09	12 18	19 39	20 09	12 18	8 59	16 28	19 45	8 59	11 08	16 08	19 45
Cieurac	12 18	19 39	20 09	12 18	19 39	20 09	12 18	9 02	16 31	19 48	9 02	11 11	16 11	19 48
Labenque	12 28	19 49	20 19	12 28	19 49	20 19	12 28	9 05	16 34	19 51	9 05	11 14	16 14	19 51
Causade	12 51	19 58	20 28	12 51	19 58	20 28	12 51	9 08	16 37	19 54	9 08	11 17	16 17	19 54
MONTAUBAN arr.	13 21	19 30	20 00	13 21	19 30	20 00	13 21	9 11	16 40	19 57	9 11	11 20	16 20	19 57
TOULOUSE... arr.	16 42	21 55	22 25	16 42	21 55	22 25	16 42	9 14	16 43	20 00	9 14	11 23	16 23	20 00